

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**EXPOSE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR LE RAPPORT
DE HAUT NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE SUR LA LIBYE**

Addis Abeba, le 3 juillet 2017

- **Monsieur le Président en exercice de l'Union Africaine,**
- **Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants Permanents auprès de l'Union Africaine,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Le présent rapport vous est soumis en application de la décision de la dernière Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine.

Il porte sur les activités menées par le Comité depuis la présentation de notre dernier rapport, le 31 janvier 2017.

Conformément à la feuille de route adoptée par la Conférence à cette occasion, j'ai, en ma qualité de Président du Comité, entrepris des consultations avec les différents acteurs libyens, à savoir :

- le Maréchal **Khalifa HAFTAR**, à Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, le 23 mars 2017 ;
- Monsieur **Aguila SALEH**, Président du Parlement libyen à Brazzaville, le 10 avril 2017 ;
- des délégations des Chefs de tribus libyennes, à Brazzaville, le 24 mai 2017.

Auparavant, j'avais eu des entretiens avec Monsieur **Fayez Mustafa AL-SARRAF**, Président du Conseil Présidentiel et Premier Ministre du Gouvernement d'Entente Nationale, à Brazzaville, en marge de la 2^{ème} réunion du Comité, tenue le 27 janvier 2017.

De même, j'ai dépêché, une mission d'information et de consultation composée des ministres des affaires étrangères des pays membres du Comité, du 31 mai au 03 juin 2017 en Libye, successivement à Tripoli, à Al-Bayda et à Benghazi.

L'objectif de cette mission était de recueillir, auprès des principaux acteurs de la crise libyenne, des informations plus complètes sur la situation politique et sécuritaire en Libye.

A l'issue des échanges sur les différents sujets de préoccupation commune et partagée, il nous a été donné de constater des points de consensus et des exigences propres à chacune des parties.

Les points de consensus portent, pour l'essentiel, sur :

- la nécessité de réviser l'Accord politique du 17 décembre 2015 pour le rendre plus inclusif ;
- le rejet de toute ingérence extérieure dans les affaires libyennes ;
- la préservation de la souveraineté et de l'unité de la Libye ;
- l'engagement en faveur du dialogue entre libyens ;
- la poursuite du dialogue à travers les comités y relatifs déjà créés. Ceux-ci devraient constituer la base de la commission préparatoire au dialogue ;
- la reconnaissance à l'égard de l'Union Africaine pour son action en faveur de la Libye et l'espoir d'une sortie de crise avec le soutien de celle-ci.

S'agissant des préoccupations propres à chaque partie, nous avons identifié les points de divergence suivants :

- l'implication ou non du Gouvernement dans le processus de révision de l'Accord politique ;
- la réduction de 9 à 3 du nombre des membres du Conseil Présidentiel ou son remplacement par un Conseil d'Etat de trois membres également ;
- la séparation ou non des pouvoirs entre les fonctions de Président du Conseil et de Premier Ministre du Gouvernement d'Entente Nationale ;
- la question du Commandement unique de l'Armée.

Voilà, Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames et Messieurs, les écarts qui restent à résorber pour aller à la nécessaire convergence. Parce que, en dépit des initiatives de tous ordres, notamment celle des partenaires impliqués dans la recherche de solutions de sortie de crise dans ce pays frère, la situation en Libye demeure préoccupante et complexe.

L'engagement de plus en plus affirmé des Libyens en faveur du dialogue nous conforte, nous rassure et nous interpelle pour une implication africaine plus forte.

A cet égard, il conviendrait d'envisager notre action future conformément à la dynamique impulsée par les Libyens eux-mêmes, à travers la mise en place des comités de dialogue. Il est suggéré que toutes les phases de ce dialogue aient lieu au siège de notre Organisation Continentale, à Addis-Abeba.

Ainsi, en vue de garantir l'efficacité de notre action commune, il s'impose à tous la nécessité d'une coordination de nos initiatives au sein de notre Organisation, et dans le cadre de notre collaboration avec les partenaires multilatéraux, notamment les Nations Unies, que je remercie de la bienveillante attention qu'elles ne cessent d'accorder à nos différentes sollicitations. Je voudrais vous renvoyer, à cet effet, aux recommandations pertinentes contenues dans le rapport du Comité.

**Monsieur le Président en exercice,
Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs.**

Je m'en voudrais de terminer mon propos sans insister sur le fait que le peuple libyen, si cher à notre Continent et à notre Union, vit un véritable drame. Un drame politique, un drame économique et social, un drame humain. C'est une tragédie sans nom. Sous nos yeux, son vaste territoire est devenu le terreau où foisonnent et prospèrent tous les trafics : drogues, armes, trafic humain.

Sous nos yeux, des réseaux criminels et mafieux ont transformé une partie du territoire libyen en un champ de migrations incontrôlées vers l'Europe. Via la Libye, chaque jour, des jeunes Africains périssent par milliers en mer Méditerranée.

Cette situation migratoire est grave. Elle ne peut nous laisser indifférents. Elle ne doit pas nous laisser indifférents. Notre responsabilité est primordiale. Nous ne pouvons l'abandonner pour l'abandonner à d'autres.

Les causes des velléités d'émigration de nos jeunes vers l'Europe sont connues. Elles sont politiques, sécuritaires et, surtout, économiques.

Voilà pourquoi, je pense qu'il est opportun et urgent d'envisager une position claire de l'Union Africaine sur la question des migrations et qu'un plan intégral de développement de l'Afrique, qui devrait comprendre notre réponse efficace et durable à la crise migratoire, soit adopté et soumis à nos partenaires de la Communauté internationale.

Je vous remercie.